

LA SECTION DU MANITOBA ACCUEILLE LA XXVI^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'APF

C'est avec grand honneur et fierté que la Section du Manitoba accueille à Winnipeg les délégués de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour la XXVI^e Session de l'Assemblée régionale Amérique du 30 août au 3 septembre 2010.

Cette année marque le 140^e anniversaire de la fondation du Manitoba, grâce à un gouvernement provisoire établi par la population de la colonie de la Rivière-Rouge et dirigé par des membres de la communauté métisse francophone. Nous sommes heureux de vous inviter à découvrir notre quartier francophone, Saint-Boniface, où se situent la Maison Gabrielle-Roy, la célébration culturelle du Festival du Voyageur et le Musée de Saint-Boniface, jadis un hôpital que les Sœurs-Grises ont fait construire en 1844, ce qui lui attribue le titre d'édifice le plus ancien de la ville.

Nos organisations franco-manitobaines préservent et célèbrent notre histoire culturelle, agricole et commerciale. Le Collège universitaire de Saint-Boniface est une université de langue française, soit le plus ancien établissement d'enseignement postsecondaire de l'Ouest canadien. À l'instar de la Société historique de Saint-Boniface, le Musée de Saint-Boniface et l'Institut Louis-Riel, le Collège œuvre à préserver la langue, la culture, l'histoire et les traditions franco-manitobaines. L'histoire de la culture française au Manitoba trouve ses origines

dans le commerce de la fourrure avec l'arrivée de Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, en 1736. Cette histoire forte et fière continue à se manifester de nos jours dans l'esprit entrepreneurial des francophones et dans de nombreuses entreprises francophones, tant à Winnipeg que dans les communautés rurales. Les organisations comme le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM) continuent à développer et à améliorer les conditions commerciales pour les entreprises francophones et bilingues.

Aujourd'hui, près de 47 560 Manitobains identifient le français comme leur langue maternelle. De plus, près de 102 845 Manitobains s'identifient comme locuteurs des deux langues officielles de notre pays. Notre population francophone se développe maintenant grâce à l'immigration des francophones qui viennent des pays d'Afrique et d'Asie et qui contribuent à diversifier notre culture francophone et manitobaine.

Au nom de la Section du Manitoba et de mes collègues parlementaires, je salue chaleureusement l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et tous ses membres.

Sharon Blady

Présidente de la Section du Manitoba

TABLE DES MATIÈRES

LA RÉGION

Une entrevue avec le chargé de mission Amérique de l'APF, monsieur Jean-Marc Lalonde : « Dynamiser la Francophonie des Amériques »	1
---	---

LES SECTIONS

ALBERTA

Le français dans le système juridique : des défis qui persistent	4
--	---

CANADA

Ordre de la Pléiade.....	6
Le Réseau des femmes parlementaires de l'APF	8
La Journée de la Francophonie : le quarantième anniversaire de la Francophonie	10

LOUISIANE

Une CPS à saveur cajun.....	12
-----------------------------	----

MANITOBA

Le premier ministre souligne le 20 ^e anniversaire de la politique manitobaine sur les services en langue française.....	14
---	----

NOUVEAU-BRUNSWICK

Edmundston-Saint-Basile au cœur de l'organisation du Congrès mondial acadien 2014!.....	16
Deux mondes, une culture acadienne	17

NOUVELLE-ÉCOSSE

Le dévoilement à l'Assemblée législative d'une reproduction d'une carte de l'Acadie datant du 18 ^e siècle	19
---	----

ONTARIO

Les décorations de la Pléiade à Toronto	21
---	----

QUÉBEC

La protection et promotion de la diversité culturelle — CIDEDEC 2011 : un suivi parlementaire sur la convention de l'UNESCO.....	23
---	----



Calendrier des activités25

Bureaux des sections.....26

Note de la rédaction.....31



UNE ENTREVUE AVEC LE CHARGÉ DE MISSION AMÉRIQUE
DE L'APF, MONSIEUR JEAN-MARC LALONDE

« DYNAMISER LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES »

A l'aube de la deuxième année de son mandat de chargé de mission Amérique de l'APF, le député de Glengarry-Prescott-Russell à l'Assemblée législative de l'Ontario, monsieur Jean-Marc Lalonde, répond à nos questions sur sa vision du rôle de la Région Amérique de l'APF dans la Francophonie régionale et mondiale :

Q. À votre avis, comment se porte la Francophonie dans les Amériques en 2010?

R. La situation n'est pas facile. Il y a d'abord le fait implacable que le français est parlé par moins de 2% de la population des Amériques. Puis, comme chacun le sait, le pouvoir d'attraction de l'anglais, devenu langue dominante des affaires, de la diplomatie, des sciences et de la culture un peu partout sur la planète et tout particulièrement, bien sûr, dans les Amériques, est très fort, notamment auprès des jeunes. De plus, la montée en force de l'espagnol, entre autres aux États-Unis où elle est stimulée par l'immigration latino-américaine, est indéniable. Sans oublier la popularité grandissante du mandarin et d'autres langues comme l'allemand et le portugais

Q. Doit-on en conclure que c'est la fin du français comme langue internationale, que son déclin est irrémédiable?

R. Non, je n'irais pas jusque-là. Sur le plan linguistique, je comparerais la planète à un vaste marché où la compétition des langues est féroce. Sur ce marché, la langue française bénéficie encore d'un

grand prestige qui lui vient du fait qu'elle a engendré une grande civilisation. Historiquement, en effet, la civilisation française a apporté beaucoup à l'humanité, ce qui confère à la langue française ce statut prestigieux. C'est donc dire que le français occupe encore une position enviable sur ce « marché linguistique. » Établissons deux classes : d'abord l'anglais, qui est dans une classe à part, et ensuite,

simplement de par le nombre de locuteurs, le mandarin, l'arabe, l'hindi, l'espagnol, le russe, le portugais et l'allemand, tous aussi de « gros joueurs » sur ce marché.



Le chargé de mission
Amérique de l'Assemblée
parlementaire de la
Francophonie,
monsieur Jean-Marc Lalonde

Q. Alors, que faire, selon vous, pour préserver la place du français, notamment dans les Amériques?

R. Il faut, à mon avis, et c'est là l'un des objectifs de la Région Amérique de l'APF, favoriser le rayonnement de la langue française ainsi que défendre et illustrer la culture française partout où cela est possible. Car les hispanophones et lusophones, notamment, sont, pour leur part, très actifs dans la promotion de leur langue et leur culture. Il faut le faire bien sûr dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique, mais aussi là où on peut retrouver une « masse critique » de francophones et de francophiles. Pour conserver, voire améliorer sa place, son prestige et le nombre de ses locuteurs, le

français doit essaimer, et pour ce faire la mise en réseau des individus, associations, institutions et organismes qui soit s'expriment en français, soit sont francophiles, peut vraisemblablement rapporter des dividendes. Par exemple, ce que nous faisons déjà, soit cultiver des liens avec des entités représentatives francophones comme la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada — la FCFA — et l'Association canadienne d'éducation de langue française — l'ACELF — doit être favorisé. En d'autres termes, je crois qu'il serait « payant » de saisir toutes les opportunités et d'utiliser toutes les tribunes qui nous sont accessibles pour parler, écrire, chanter et diffuser en français.

Q. Quel devrait être à cet égard le rôle de la Région Amérique?

R. À mon sens, les parlementaires de la planète francophone et, en particulier celles et ceux de la Région Amérique, de par leur fonction de représentants de la population, ont un rôle de leader en matière de défense et de promotion du français. Si, déjà, par l'examen de questions culturelles, économiques et sociales qui préoccupent nos communautés, ainsi que par l'adoption de résolutions et le suivi qui en est fait, nous contribuons au renforcement de la Francophonie des Amériques, je crois que nous pouvons faire davantage à cet égard. Par exemple, la Région Amérique devrait s'employer à soutenir les initiatives des communautés et des organismes qui œuvrent à la défense et à la promotion du fait français, et être proactive à cet égard. Lorsque survient, par exemple, une controverse, voire une crise sur une question fondamentale pour l'une ou l'autre de nos communautés francophones, la Région Amérique pourrait tenir, dans le cadre de son assemblée régionale annuelle, un colloque sur ce même thème qui permettrait de comparer les approches et les solutions mises de l'avant dans un État ou l'autre. La Région Amérique ne doit-elle pas être un lieu

d'information, de débats et de propositions en vue de consolider les acquis de nos communautés francophones d'Amérique? Je crois également que la Région Amérique pourrait jouer un rôle plus politique en prenant position plus souvent sur des questions régionales et en diffusant des communiqués appuyant les efforts de personnes et d'organismes qui travaillent à la défense et à la promotion du fait français en Amérique.

Q. Personnellement, avez-vous d'autres préoccupations, d'autres souhaits en regard de votre mandat de chargé de mission Amérique?

R. Oui, je pense en particulier que la Région doit maintenir, sinon accroître, sa participation aux activités internationales de l'APF que sont les missions d'observation électorale et les séminaires parlementaires. La Francophonie des Amériques a beaucoup à apporter à la planète francophone. En effet, en ce qui concerne plus spécifiquement les séminaires parlementaires de l'APF qui portent principalement sur le travail de député et l'organisation des parlements, nous pouvons compter, dans la Région Amérique, sur un bassin impressionnant de compétences. Plusieurs de nos parlementaires possèdent une vaste expérience ou une expertise reconnue dans plusieurs domaines. De plus, de par leur culture propre, ils sont en mesure d'apporter une perspective « américaine » aux thématiques étudiées et ainsi d'élargir et d'enrichir le débat.

Q. Selon vous, un accroissement du nombre de membres contribuerait-il à dynamiser la Région Amérique?

R. Je le crois fermement. Parce que, afin que la langue française puisse s'assurer une place de choix dans les Amériques, il faut compter sur la plus imposante masse critique possible de locuteurs francophones ainsi que de francophiles. Il m'apparaît



très pertinent de « réseauter » auprès de ces francophones et francophiles, là où ils se trouvent, que ce soit dans des États du Nord-Est des États-Unis comme, outre le Maine qui est déjà membre de la Région, le New Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, New York et le Rhode Island, ou encore en Floride, au Yukon, au Nunavut ou dans les Territoires du Nord-Ouest, où le bassin de francophones est relativement important. Malgré un essai infructueux en 2009, je n'abandonne pas non plus le projet de convaincre les parlementaires de Terre-Neuve-et-Labrador pouvant s'exprimer en français de participer à nos activités. Car cette province compte une minorité francophone bien organisée et des plus dynamiques. En outre, des pays comme le Mexique, le Chili, le Brésil et l'Argentine comptent également une quantité non négligeable de locuteurs francophones et d'amoureux de notre belle langue.

Q. Pourrait-il s'agir d'autant de nouvelles sections en devenir?

R. Cela ne signifie pas automatiquement la création de

sections dans ces pays, États, provinces et territoires, le préalable obligé étant bien sûr la présence de parlementaires francophones ou francophiles en nombre suffisant. Mais peut-être, je lance la suggestion, devrions-nous envisager la création d'un « club des amis de la Région Amérique de l'APF, » qui pourrait regrouper ces parlementaires francophones et francophiles des Amériques un peu isolés dans leur Parlement, mais qui partagent les idéaux de la Région Amérique. Je pense également aux députés et sénateurs français représentant les îles Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane française; ces territoires français d'outre-mer qu'on retrouve dans la Région Amérique. Il s'agirait d'établir des liens avec ces parlementaires et de les inviter à participer à nos activités. Cela contribuerait, selon moi, à dynamiser la Région Amérique, et je l'espère, par effet d'entraînement ou de contagion, la Francophonie des Amériques dans son ensemble. Je suis à cet égard très encouragé par le dynamisme et l'implication grandissante de sections comme celles de la Louisiane et du Manitoba. Les collègues manitobains et louisianais ont droit à toute ma gratitude.



LE FRANÇAIS DANS LE SYSTÈME JURIDIQUE : DES DÉFIS QUI PERSISTENT

L'accès à la justice en langue française est un enjeu bien connu des Franco-Albertains. Alors que l'Edmontonien Gilles Caron demande la reconnaissance du français dans le système juridique de la province depuis plusieurs années, des obstacles à l'accès à la justice dans la langue de la minorité se font toujours sentir.

Ce constat, rendu en 2002 dans une étude commandée par le ministère de la Justice du Canada, est toujours partagé aujourd'hui par Francine Ouellette, une jeune stagiaire en voie d'être admise au barreau. Originnaire de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et diplômé en droit de l'Université de Moncton, elle est venue prêter main-forte au kiosque de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) le 17 avril 2010 dans le cadre de la *Journée du Droit*.



L'AJEFA était présente pour une troisième année consécutive à la *Journée du Droit* du samedi, 17 avril

« Dans les domaines juridiques axés sur l'individu comme le droit de la famille ou les droits de la personne, il y a des ressources en français. Les défis sont plutôt dans les domaines commercial et

corporatif où c'est toujours difficile de travailler en français, » explique-t-elle.

« Les francophones de la province ne sont toutefois pas suffisamment au fait de l'existence de ressources juridiques en français, » a-t-elle cependant nuancé.

À cet effet, l'étude du Ministère révélait que la faible proportion de clientèle francophone chez les avocats sondés, seulement le tiers demande des services en français. En matière de droit criminel, il n'y aurait pas plus d'un ou deux procès en français (ou bilingue) par année en Alberta.

Toujours selon l'étude, cette faible demande de services judiciaires et juridiques en français serait due au fait que les francophones se satisferaient de l'usage de l'anglais ou encore parce que ces derniers pensent que le système n'a pas la capacité de livrer des services appropriés dans la langue de Molière.

« Il y a encore aujourd'hui beaucoup de francophones qui ne demandent pas de services en français en Alberta de peur que ça nuise à leur procès, » explique M^e Gérard Levesque, avocat de Calgary spécialisé en droits linguistiques.

À ces défis, s'ajoutent encore ceux de pouvoir obtenir des sténographes bilingues, remédier à la pénurie d'avocats francophones au ministère provincial de la justice et dans la pratique privée ainsi que de pouvoir constituer un jury capable d'entendre des causes en français.

En Alberta, les francophones peuvent subir leur procès entièrement en français devant une cour criminelle, mais pas devant les tribunaux civils qui sont régis par la province.

La tenue de la 28^e édition de la *Journée du Droit* au palais de la justice d'Edmonton visait précisément à informer le public, particulièrement les jeunes, sur le rôle du droit et du système judiciaire à travers différentes activités.

L'évènement d'envergure nationale, organisée chaque année par l'*Association du barreau canadien*, aura permis à l'équipe de l'AJEFA de faire valoir sa présence pour une troisième année consécutive, signe du nouvel essor que connaît l'association restée inactive de 2001 à 2006.

« Notre rôle consiste entre autres à référer des avocats francophones à ceux qui souvent ne sont pas au courant qu'il existe des juristes parlant le français en Alberta. On axe aussi beaucoup nos activités sur la sensibilisation en français, notamment auprès de la jeune population, » explique Fabienne Bühl, adjointe administrative à l'association.

C'est dans cette optique qu'a été présentée au palais de justice le procès simulé *De l'intimidation qui finit mal*, une pièce présentée par la troupe *l'Ensemble des Sages* et qui a déjà laissé sa marque dans plusieurs écoles francophones de l'Alberta. « À chaque année, on note une hausse de l'affluence de francophones à notre kiosque. On voit même des francophiles qui passent nous voir avec intérêt! », rajoute Mme Bühl.

L'AJEFA emploie aujourd'hui quatre personnes et met à la disposition du public des références, dont un répertoire complet d'avocats bilingues spécialisés dans divers domaines, et du matériel juridique en français. Elle œuvre également à obtenir la collaboration d'organismes juridiques fonctionnant exclusivement en anglais et à les sensibiliser aux besoins de la population francophone.

François-Olivier Dorais

Le Franco



ORDRE DE LA PLÉIADE



La présidente de la Section canadienne, l'honorable Andrée Champagne, décore le Premier ministre du Canada, le très honorable Stephen Harper

La Pléiade date du mythe grec des sept filles du Titan Atlas, transformées par Zeus en étoiles pour qu'elles échappent à Orion qui les pourchassa durant sept ans. Ce mythe fut repris comme inspiration par sept poètes français au 16^e siècle qui se nommèrent la Pléiade. Ce groupe de poètes, jusqu'à sa fin, promut la langue française. Aujourd'hui, la Pléiade est toujours un groupe de gens qui promeut la langue française autour du monde : créée à Luxembourg en 1976, la Pléiade est l'Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). À vocation internationale, la Pléiade est destinée à remettre des décorations

ornées d'une fleur à sept pétales en guise de reconnaissance pour les mérites des personnalités s'étant distinguées en servant les idéaux de l'APF. Le 5 novembre 2009 au Château Laurier, la Section canadienne de l'APF remit des décorations de la Pléiade à 14 personnalités canadiennes. « Cet ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures [...], introduisit l'honorable Andrée Champagne, est destiné à reconnaître les mérites de personnalités qui se sont illustrées en servant les valeurs chères à l'APF telles que : la défense et la promotion du français; la diversité culturelle; ou la coopération entre les francophones de tous les horizons. » Dans leur cercle professionnel respectif, ces



14 récipiendaires ont tous valorisé la langue française et son importance culturelle.

Madame Champagne, présidente de la Section canadienne de l'APF, présenta tour à tour chacun des récipiendaires de l'Ordre. En ordre croissant de valeur, les grades de la Pléiade se distinguent comme suit : Chevalier, Officier, Commandeur, Grand Officier et Grand-Croix. Les récipiendaires pour le grade de Chevalier furent madame Monique Giroux, messieurs Robert Charlebois et Raymond Delage, l'honorable Jean Lapointe, messieurs Jean-Guy Rioux, Ronald Rompkey, Gérard Savoie et Serge Patrick Thibodeau.

La présidente, ensuite, présenta les récipiendaires au grade de Commandeur : l'honorable Pierre De Bané, sénateur; monsieur Alain Landry; et l'honorable Jacques Saada. L'honorable Pierre De Bané ne put malheureusement être présent à la cérémonie, alors monsieur Jean-Manuel De Bané eut l'honneur de recevoir la décoration au nom de son père.

Ensuite furent remises les médailles des grades de Grand Officier à l'honorable Peter Miliken, président de la Chambre des Communes, et à l'honorable Noël Kinsella, président du Sénat.

Finalement, madame Champagne présenta le très honorable Stephen Harper, Premier ministre du Canada, qui, à son tour, reçut sa décoration. La Pléiade décora du grade de Grand-Croix monsieur Harper.

À la suite du discours du très honorable Stephen Harper, madame Champagne invita l'honorable Noël Kinsella pour qu'il prenne parole au nom de tous les récipiendaires de la soirée. Le président Kinsella remercia la Section canadienne de l'APF pour l'honneur qu'elle alloua à chacun des récipiendaires.

L'évènement se termina en harmonie par madame Jacinthe Parisé, soprano, et monsieur André Sébastien Savoie, pianiste, qui interprétèrent trois pièces musicales. Ce petit concert musical fut la touche personnelle et ultime de madame Champagne en vue d'entretenir le dialogue des cultures.



LE RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'APF

Une voix importante aux droits des femmes, le Réseau des femmes parlementaires comprend toutes les femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Le Réseau, qui fut créé officiellement à Berne en 2002, est aujourd'hui présidé par l'honorable Rose-Marie Losier-Cool, sénatrice au Parlement du Canada.

Le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires promeut la participation des femmes

Ottawa, du 15 au 17 mars 2010. Cette réunion fut singulièrement significative, car la sénatrice Losier-Cool eut l'honneur d'accueillir, à titre de membre de la section hôte, ses collègues au Canada.

C'est le 15 mars que débutèrent les sessions de travail. Premièrement eut lieu l'intervention de madame Dilek Elveren, chargée de l'intégration de l'égalité hommes-femmes à la Direction de la planification stratégique à l'OIF. Elle présenta les objectifs stratégiques de la nouvelle programmation



Le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF à Ottawa en mars 2010

à la vie politique, économique, sociale et culturelle. Ce Comité tient deux réunions par année, dont la dernière séance printanière eut lieu au Canada, à

du Cadre stratégique décennal qui concernent les femmes de l'espace francophone et sur leur mise en œuvre.



En après-midi, le Réseau écouta les présentations de Stéphanie Vallée, députée de Gatineau à l'Assemblée nationale du Québec. Madame Vallée discuta les sujets de « La traite des personnes » et le suivi de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CÉDEF). À 17 h la sénatrice Losier-Cool offrit un cocktail à son bureau afin de socialiser dans un contexte moins formel.

Le lendemain, mardi 16 mars, madame Geneviève Colot, députée de France, commença la première session de travail avec une présentation intitulée « Violence envers les femmes et enfants. » Ensuite fut présenté le projet de l'organisation non gouvernementale Mères-Enfants du Monde (MEM) par la présidente de MEM, la docteure Monique Mujawamariya. Madame Oloude, députée du Bénin,

traita ensuite de la situation des femmes réfugiées dans l'espace francophone.

Par la suite, madame France Gélinas, députée de Nickel Belt à l'Assemblée législative de l'Ontario, entreprit la session portant sur la féminisation de l'expression « les droits de l'Homme. » Après quoi, il y eut une session portant sur les travaux futurs du Réseau. Cette discussion marqua la fin des travaux.

Somme toute, la réunion du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF fut un succès grand, doublement mis en valeur par la Section canadienne de l'APF dû au fait que la sénatrice Losier-Cool agît en tant qu'hôte, présidente du Comité directeur et représentante du Canada. Avant leur départ, les femmes parlementaires remercièrent chaleureusement la Section canadienne de l'APF pour le travail et l'accueil bienveillant dont elle fit preuve.



LA JOURNÉE DE LA FRANCOPHONIE : LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FRANCOPHONIE

La francophonie exemplifie pour le Canada sa richesse culturelle. La Journée de la Francophonie est célébrée internationalement depuis le 20 mars 1970. À l'occasion du 40^e anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) organisa une réception; diverses personnalités internationales des peuples de la francophonie y partagèrent des impressions sur la Francophonie et sur l'APF.

Les invitations envoyées figurèrent parmi les nuances importantes et intéressantes de cet événement : les invités reçurent une convocation à la fois de l'exécutif, du législatif et de la diplomatie. Ce fait contribua beaucoup au prestige de l'évènement car, premièrement, ce n'est pas toutes les associations qui peuvent travailler de concert avec une ministre œuvrant dans la même sphère d'activité; et deuxièmement, l'APF eut l'honneur et le plaisir d'unir ses efforts à ceux du Groupe des Chefs de missions diplomatiques francophones au Canada.

La réception eut lieu dans l'édifice de l'Ouest, à Ottawa, le 16 mars 2010. Entre autres, l'honorable Josée Verner, ministre de la Francophonie, commenta le rôle et la participation fondatrice du Canada dans les origines de l'OIF. « Cette communauté d'une vingtaine de pays, souligna la ministre, qui en 1970 avait pour dénominateur commun l'usage de la langue française a pris non seulement de l'ampleur, mais également de la maturité au cours des quarante dernières années. » La ministre parla des liens qui



La slameuse Oni présente un poème devant l'assemblée

unissent les pays de l'OIF, non seulement par le partage du français, mais aussi par les valeurs qui lui sont communes grâce à leur effort soutenu pour la défense de la Francophonie.

L'honorable Andrée Champagne, présidente de la Section canadienne de l'APF, prononça elle aussi un discours sur l'importance de la Francophonie.



La présidente s'exprima fièrement du fait que « les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu en 1993 que cette Assemblée constituait le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie. » En outre, la présidente commenta l'effort de reconstruction d'Haïti : « Mesdames et messieurs, les liens fraternels de solidarité de l'APF avec Haïti sont ir-ré-vo-cables! »

Par la suite, Son Excellence monsieur Mouldi Sakri, ambassadeur de la Tunisie au Canada, fit son discours. Avant son allocution, madame Nathalie Gissel-Menos, ministre-conseillère et chargée d'Affaires à l'ambassade d'Haïti au Canada, demanda

aux invités de garder une minute de silence afin de commémorer les victimes du tremblement de terre en Haïti.

Après ce silence respectueux, la slameuse canadienne de descendance haïtienne Oni, la Sensation haïtienne, présenta un poème intitulé « La langue de Molière ». Cette prestation artistique réitéra de manière originale l'importance et la puissance de l'expression libre en français. Oni dirigea un élan de fierté et de passion pour la Francophonie en répétant son refrain et en invitant l'assemblée à l'imiter : « Laissez-moi vous emmerder avec la langue de Molière! » Le bruit de cette slameuse risque de longtemps faire écho dans la pièce 200 de l'édifice de l'Ouest...



UNE CPS À SAVEUR CAJUN

La Conférence des présidents de section (CPS) de l'hiver 2010 s'est tenue les 11 et 12 mars sous le ciel clément de la Louisiane. En effet, la Section louisianaise de l'APF, avec en tête le sénateur Éric LaFleur et le représentant Jack Montoucet, respectivement

Le 11 mars les travaux se tinrent dans la magnifique chambre du Sénat du Capitole de la Louisiane à Bâton Rouge et, le 12, dans l'enceinte du Centre international de Lafayette. Les sessions de travail ont permis notamment de réviser les états financiers et les prévisions budgétaires de la Région, ainsi que



Les membres présents à la Conférence des présidents de section de la Région Amérique, les 11 et 12 mars 2010

président et vice-président de la Section, accueillirent, pour leur plus grand plaisir, les présidents de section à Bâton Rouge et à Lafayette. Outre la Section hôte, les sections représentées étaient celles de l'Alberta, du Canada, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec. À titre de présidente de la CPS, madame Andrée Champagne eut l'honneur de présider les travaux.

de préparer la XXVI^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à Winnipeg, du 30 août au 3 septembre. Les présidents des six sections qui feront des présentations à Winnipeg ont par la suite présenté brièvement les thèmes pertinents à leur Section.

Le fait saillant de cette CPS fut sans doute la table ronde portant, d'une part, sur le thème « Haïti après



la catastrophe : comment les communautés francophones d'Amérique peuvent-elles offrir une aide efficace et concertée? » et, d'autre part, sur la thématique « Les Francophones de Louisiane et des États-Unis ont un urgent besoin de l'engagement et du soutien de leurs élus. » Les présentations fort intéressantes d'une impressionnante brochette d'intervenants ont su captiver un auditoire très réceptif. Une résolution portant sur la situation en

Haïti a par la suite été adoptée, tandis qu'une autre traitant de la sauvegarde du français en milieu minoritaire fut discutée en vue de son adoption future à Winnipeg.

En un mot, ce fut une fructueuse CPS, avec en toile de fond la couleur, les accents et la culture cajun, organisée de main de maître par nos hôtes de la Section louisianaise.



LE PREMIER MINISTRE SOULIGNE LE 20^e ANNIVERSAIRE DE LA POLITIQUE MANITOBAINE SUR LES SERVICES EN LANGUE FRANÇAISE

A l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie du 20 mars 2010 et du 20^e anniversaire de la politique manitobaine sur les services en langue française, le gouvernement manitobain dresse un bilan positif de ses réalisations dans le domaine des affaires francophones.

« Nous avons pris une approche très concrète et dynamique dans l'amélioration continue des services en langue française, particulièrement dans nos régions désignées, » a déclaré le premier ministre Greg Selinger, ministre responsable des Affaires francophones. « Le modèle de nos centres de services bilingues en est le meilleur exemple et nous sommes fiers de dire que cinq centres des services bilingues ont été mis sur pied et un autre est en préparation. D'autres provinces et territoires s'inspirent de ce modèle à présent. »

Adoptée en 1989, la politique des services en langue française reconnaît le fait que la population francophone du Manitoba constitue un élément de l'une des caractéristiques fondamentales du Canada. Ainsi, cette politique permet aux Manitobains et Manitobaines de bénéficier de services gouvernementaux comparables dans la langue des lois du Manitoba.

Afin de promouvoir davantage la politique et le concept de l'offre active, la province a lancé sa campagne Bonjour>Hello en se dotant d'une gamme d'outils de promotion modernisés qui ont été bien reçus par le public. Le gouvernement a créé deux

postes de coordonnateurs de services en langue française à plein temps qui travaillent pour des regroupements de trois ou quatre ministères, ce qui permet de mieux épauler les ministères dans la prestation de services en français de qualité.

Sur la scène nationale et internationale, le Manitoba continue à jouer son rôle de leader au sein de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne (CMFC). Le premier ministre Selinger est le ministre des Affaires francophones qui participe depuis le plus longtemps à cette conférence. En septembre 2009, la CMFC a convenu que l'immigration francophone serait l'une de ses priorités en agissant à titre de partenaire à l'organisation et à la tenue du Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada le 18 mars 2010 à Montréal. La province reconnaît l'importance de l'immigration francophone au Manitoba en appuyant les services d'accueil destinés aux nouveaux arrivants francophones offerts par l'Accueil francophone, sous l'égide de la Société franco-manitobaine.

En ce qui concerne le domaine du développement économique, plus de 700 000 dollars sont investis par la province dans Centrallia 2010, un forum international de la Petite et moyenne entreprise (PME) organisé par l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM) qui se tiendra à Winnipeg du 20 au 22 octobre 2010. Centrallia 2010 donnera aux professionnels du secteur l'occasion de se réunir pour conclure des alliances et d'envisager des échanges commerciaux et des investissements.



Centrallia est le principal élément de Retrouvailles Manitoba 2010 consacré à l'entreprise. Manitoba Homecoming/Retrouvailles Manitoba 2010, est un ensemble d'événements et de célébrations qui tout au cours de l'année rassembleront des Manitobaines et Manitobains vivant ici ou ailleurs. Cette initiative comprendra entre autres des activités en français réalisées par des organisations francophones et leurs partenaires, soutenus par la Société franco-manitobaine.

« Nous continuons à améliorer la prestation de services en langue française, grâce à nos partenaires

qui ont prêté leur concours aux progrès accomplis. Il nous reste bien sûr beaucoup de chemin à parcourir, et c'est précisément en continuant à œuvrer ensemble que nous parviendrons à bâtir un meilleur avenir pour la communauté francophone du Manitoba. Nous profitons de cette Journée internationale de la Francophonie 2010 pour souligner quelques-unes de ces réalisations » a déclaré monsieur Greg Selinger.

Communiqué de presse du gouvernement du Manitoba



EDMUNDSTON-SAINT-BASILE AU CŒUR DE L'ORGANISATION DU CONGRÈS MONDIAL ACADIEN 2014!

A titre de députée (depuis 1999) de la belle région d'Edmundston-Saint-Basile, dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, au Canada, je suis très fière que notre belle communauté ait le privilège et l'honneur d'être la région hôte du Congrès mondial acadien de l'été 2014!

La Société nationale de l'Acadie a arrêté son choix sur notre région pour sa spécificité et son caractère unique qui ne sauraient être revendiqués par aucune région acadienne du monde : la nôtre est une terre d'accueil internationale. En effet, ma circonscription d'Edmundston-Saint-Basile est une terre limitrophe qui joint les États-Unis au Québec.

L'Acadie au Nouveau-Brunswick est souvent mieux connue pour ses images de la mer et de la pêche qui caractérisent le nord-est de la province. Cependant, les plus de 50 000 visiteurs attendus de partout à travers le monde auront l'occasion de découvrir l'Acadie des terres et forêts. Celle-ci s'étend sur deux pays (le Canada et les États-Unis), deux provinces (le Nouveau-Brunswick et le Québec), un État (le Maine), cinq comtés, plus de 50 municipalités et regroupements communautaires, et elle englobe 100 000 habitants.

Les participants du Congrès découvriront que l'Acadie des terres et forêts est riche en histoire et en culture, et qu'elle transcende les divisions imposées par des frontières géopolitiques. L'exploitation forestière marqua l'essor de l'activité économique. Une usine fut construite pour la fabrication de la pâte et du papier à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, et une autre pour la fabrication du papier dans la ville voisine de Madawaska, au Maine.

Comme petit avant-goût, la colonisation de la région démarra en 1785 avec l'arrivée des Acadiens qui s'installèrent sur les rives pour cultiver les plantains. Les Acadiens venaient du sud du Nouveau-Brunswick où ils trouvèrent refuge après la Déportation des

Acadiens, commencée en 1755 à Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse. Cette fois, ils cédèrent leurs nouvelles terres situées dans la région de Saint-Anne-des-Pays-Bas (maintenant Fredericton) aux Loyalistes fuyant l'indépendance américaine. À peine quelques années plus tard, des colons Canadiens français venus du Québec s'installèrent également à Saint-Basile, dans le berceau du fleuve Madawaska. Ces Canadiens et ces Acadiens fondèrent de nouvelles familles et créèrent une communauté travaillante sur les deux rives du fleuve. Ceci explique que nous retrouvons aujourd'hui des Acadiens et Acadiennes vivant à proximité l'un de l'autre et formant une communauté unie, même avec des frontières qui sont pourtant, elles, bien définies.

Aujourd'hui, les Acadiens et Acadiennes sont fiers de célébrer leur culture, leur savoir-faire, leurs origines et leur langue avec le monde entier. Des deux côtés des frontières, ils travaillent présentement ensemble afin d'organiser des activités de tous genres, pour tous les goûts, réparties sur l'ensemble du territoire. Parmi les activités prévues sont des spectacles; de nombreuses rencontres de familles, des retrouvailles; une série de conférences; une vitrine internationale; une programmation pour les jeunes, les aînés et les familles; ainsi qu'une brochette d'activités à caractère patrimonial et historique. Bien sûr, il ne faudrait pas oublier le grand Tintamarre et la célébration de la fête du 15 août.

C'est avec impatience que nous vous attendons tous afin de célébrer notre histoire, notre culture et, surtout, la fierté de notre langue française!

Au plaisir de vous voir!

Madeleine Dubé,

députée d'Edmundston-Saint-Basile et
vice-présidente de la Section du Nouveau-Brunswick de
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie



DEUX MONDES, UNE CULTURE ACADIENNE

La rencontre des Acadiens du Nord et des Acadiens du Sud... toute une histoire. À titre de vice-présidente de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et de députée, il me fait toujours plaisir de voyager à l'intérieur de ma province afin de rencontrer les gens du Nouveau-Brunswick, d'échanger entre nos différentes régions et nos cultures. Mais de temps à autre, j'aime aussi voyager à l'extérieur de la province afin d'apprécier notre pays.

Plus tôt ce printemps, c'est avec fierté que j'ai représenté ma province, le Nouveau-Brunswick, et le peuple acadien. Je faisais partie de la délégation de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Région Amérique, qui s'est rencontrée à Lafayette, en Louisiane. Ces rencontres de parlementaires francophones sont des occasions uniques de représenter les intérêts des francophones de chez-nous et de partout dans le monde.

La présidente de la Section canadienne est madame le sénateur Andrée Champagne, d'Ottawa. Les parlementaires francophones des différentes provinces du Canada et des États-Unis se sont rassemblés à Lafayette pour la conférence. Il y avait également des parlementaires acadiens de la Nouvelle-Écosse. Entre autres furent discutés et partagés des points communs pour promouvoir la culture et la langue francophone en Amérique, dans les pays africains et dans tous les pays qui sont en difficulté.

Toutefois, je dois dire que, pour moi, le voyage fut plus qu'une mission entre parlementaires. Ce voyage a été un retour dans l'histoire de la vie des Acadiens

qui furent déportés en Louisiane. D'expérimenter la misère, la force, le courage de ces gens à s'adapter, à se retrouver et à continuer une vie nouvelle consiste



Carmel Robichaud, députée et vice-présidente de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

d'un exemple pour tout peuple qui baisse les bras en résignation. Les Acadiens durent et réussirent à s'adapter à une nouvelle vie. Tous les gens portent les mêmes noms acadiens de chez-nous. On retrouve dans les cimetières et dans les villages les mêmes noms de Robichaux, Breaux, Savoix, etc., des noms de familles acadiennes d'ici.

La visite du village historique nous retrace l'épreuve de la déportation. À la suite de la déportation de 1755, plusieurs Acadiens se sont retrouvés dans l'État de la Louisiane qui appartenait à ce moment-là à la France. Mais en 1785, le gouverneur de la Louisiane a permis aux Acadiens de venir s'installer en Louisiane. Sept bateaux portant des Acadiens déportés arrivèrent dans la région. À cette époque, les bayous, les terres humides et les marais de la Louisiane formaient une terre particulièrement difficile où habiter, pleine d'insectes et d'alligators. Mais les Acadiens avaient connu la neige et le froid du Nord, la déportation et la misère. Ils ont dû travailler très dur pour survivre, et aujourd'hui les communautés de Lafayette et de St. Martinville reflètent la culture et l'engagement que les Acadiens ont maintenus envers leur religion et leur culture.

À St. Martinville, on retrouve, inscrit sur une murale illustrant l'arrivée des Acadiens, tous les noms des Acadiens qui figurèrent dans les bateaux déportés du Nouveau-Brunswick. C'était très impressionnant.

La rencontre de plusieurs anciens Acadiens fut particulièrement émouvante; ils racontèrent leur histoire de survie en pays étranger. Beaucoup ont perdu leur langue ou ont été isolés et ont perdu leur culture française. En revanche, la culture des Acadiens et des Cajuns est une seule culture, malgré la distance qui sépare les deux peuples : tant de similarités nous unissent encore aujourd'hui. La langue reste le point commun le plus évident, mais la pêche continue d'être un lien entre les deux peuples... Dans chaque endroit, la pêche est une industrie importante et est une façon de vivre pour les deux peuples. Pendant mon séjour en Louisiane, j'ai profité de l'occasion pour déguster des mets locaux succulents tels que les écrevisses, les crevettes, le crabe, le gombo et le jambalaya.

Nous partageons également la même musique : l'accordéon, le violon et les chansons du vieux français. L'an dernier, j'eus le plaisir comme parlementaire de recevoir la délégation des Acadiens du Sud, dont le représentant de l'État de la Louisiane, Jack Montoucet. La délégation fut au Nouveau-Brunswick pour le Congrès mondial acadien. Monsieur Montoucet nous a accueillis en Louisiane cette année.

Mon voyage m'a permis de conclure qu'il est aussi important pour les parlementaires acadiens du Sud

que pour les parlementaires acadiens du Nord d'échanger nos connaissances, nos ressources et notre culture et de trouver ensemble le meilleur moyen de servir nos électeurs et électrices francophones.

De plus, j'eus l'occasion de rencontrer une enseignante de Neguac, Orise Lebouthillier, qui enseigne là-bas depuis huit ans. À la suite de cette rencontre, j'ai discuté avec la direction des écoles de ma région afin de coordonner des vidéoconférences entre les élèves de nos deux communautés acadiennes.

Il est facile de constater que nous partageons la même histoire, les mêmes défis de survie, de langue, de culture. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions arriver à surmonter les difficultés de notre monde moderne et à établir des liens entre les jeunes acadiennes et les communautés acadiennes du monde. Il faut s'assurer que tous les efforts de nos ancêtres visant à résister à l'assimilation n'aient pas été en vain. La culture acadienne est particulière et se doit d'être transmise aux jeunes.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de communiquer cette expérience de deux pays... mais d'une culture.

Carmel Robichaud,

députée et vice-présidente de

l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick



LE DÉVOILEMENT À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE D'UNE REPRODUCTION D'UNE CARTE DE L'ACADIE DATANT DU 18^e SIÈCLE

Graham Steele, ministre des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse, a dévoilé le 12 mai dernier à Province House la reproduction d'une carte de l'Acadie datant du 18^e siècle. Des représentants de la Fédération

La carte originale date de 1757 et montre de nombreux villages acadiens le long de la rivière Annapolis; elle montre aussi la région de Belleisle durant la période de la Déportation des Acadiens. Beaucoup des noms de famille acadiens utilisés pour



En partant de la gauche : Éric-Mathieu Doucet, directeur général de la Société nationale de l'Acadie; Ronnie-Gilles LeBlanc, historien à Parcs Canada; Désiré Boudreau, président de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse; Charlie Parker, président de l'Assemblée; et Graham Steele, ministre des Affaires acadiennes

acadienne de la Nouvelle-Écosse, de la Société nationale de l'Acadie et de Parcs Canada assistèrent au dévoilement.

nommer les villages figurant sur la carte existent encore aujourd'hui en Nouvelle-Écosse : entre autres, les Melançon, les Bourgeois, les Dugas, les



Robichaud, les Giroir, les LeBlanc et les Godet. La carte est présumée être le fruit du travail d'un membre des forces militaires britanniques.

« La carte revêt une grande valeur historique pour la communauté acadienne et pour tous les Néo-Écossais, » souligna monsieur Steele. « Je suis heureux que le président de l'Assemblée législative ait fait le nécessaire pour que les générations à venir puissent aussi en apprécier la valeur. »

« Au nom de toute la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse, je tiens à exprimer combien

nous sommes fiers de savoir que l'Acadie a maintenant une place d'honneur à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, » ajouta monsieur Désiré Boudreau, président de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse a présenté la carte à monsieur Steele en octobre dernier lors de son assemblée générale annuelle.

**Communiqué de presse, Affaires acadiennes,
gouvernement de la Nouvelle-Écosse**



LES DÉCORATIONS DE LA PLÉIADE À TORONTO



Les récipiendaires des décorations de la Pléiade posent pour une photo de groupe

Le mercredi 21 avril 2010, lors d'une cérémonie solennelle dans les appartements du lieutenant-gouverneur à Queen's Park (Toronto), l'honorable David C. Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario et le président de la Section de l'Ontario de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), monsieur Jean-Marc Lalonde, député, ont présenté les médailles de l'Ordre de la Pléiade à des personnalités qui se sont illustrées par leur contribution à la Francophonie ontarienne.

Les huit personnalités suivantes ont été décorées de l'insigne de l'Ordre de la Pléiade :

Madame Gisèle Chrétien (Hanmer), grade de Chevalier;

Monsieur Denis Hubert-Dutrisac (Sudbury), grade de Chevalier;

Monsieur Gilles LeVasseur (Ottawa), grade d'Officier;

Monsieur Guy Mignault (Toronto), grade de Chevalier;

Monsieur Marius Ouellette (Kapusking), grade de Chevalier;

Madame Lise Routhier Boudreau (Orléans), grade de Chevalier;

Monsieur Gérard R. Savoie (Manotick), grade d'Officier;

Madame Gisèle Séguin (Casselman), grade de Chevalier.

Les récipiendaires furent sélectionnés parmi un grand nombre de soumissions par le comité exécutif de l'APF Section Ontario composé de députés représentant les trois partis politiques provinciaux. Chacune des personnalités choisies possède un cheminement de carrière très unique. En tant que créateur, comédien et metteur en scène, monsieur Guy Mignault réussit à promouvoir la culture franco-ontarienne; et comme directeur artistique du Théâtre français de Toronto, il continue à œuvrer avec enthousiasme à la construction de l'avenir du théâtre francophone en Ontario. Monsieur Gilles LeVasseur, gestionnaire, avocat et économiste, est un membre actif de plusieurs organisations qui œuvrent pour la promotion de la langue française, non seulement en Ontario, mais aussi à travers le Canada. Monsieur Gérard R. Savoie, président-directeur général de Monfort, a joué un rôle de catalyseur dans la lutte pour la survie de cet hôpital, et est grandement impliqué dans la réforme des services de santé francophones en Ontario. Monsieur Marius Ouellette, enseignant francophone dans le Nord de l'Ontario pour plus de trente ans, se consacre à travailler avec des groupes musicaux, et fait ainsi de ses capacités musicales un outil de propagande francophone. Madame Gisèle Séguin a toujours été dynamique dans sa communauté, active dans sa paroisse, ainsi que bénévole incessante au sein d'organisations dans sa région qui ont à cœur l'épanouissement de la francophonie. Monsieur Denis Hubert-Dutrisac, président du Collège Boréal, s'affaire depuis plusieurs années au sein de sa communauté: il fait partie d'une multitude de conseils et associations cherchant à épanouir

l'éducation et formation en français. Ayant joué un rôle essentiel au démarrage du Collège Boréal, madame Gisèle Chrétien est présentement la présidente du conseil administratif de TFO, et est toujours une figure centrale dans le secteur de l'éducation francophone en faisant partie du conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. Forte d'une carrière en éducation dans les écoles de langues françaises de l'Ontario, madame Lise Routhier Boudreau continue son œuvre de promouvoir la langue française non seulement en Ontario, mais aussi au niveau national et international.

La formalité de la cérémonie officielle d'investiture dans les appartements historiques du lieutenant-gouverneur refléta la qualité exceptionnelle des récipiendaires cette année. Le tout fut suivi par une soirée remplie de conversation, rires et chansons dans l'ambiance détendue du restaurant Bistro 990. Bref, chaque aspect de la cérémonie rendit cette journée inoubliable.

Nous tenons à remercier madame la sénatrice Rose-Marie Losier-Cool, présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, d'avoir été parmi nous pour célébrer les succès de ces individus distingués.

Nous tenons aussi à féliciter sincèrement les récipiendaires dignes de cette distinction qui leur a été présentée pour leurs efforts incessants, leurs mérites dans leurs communautés et leurs contributions à l'épanouissement de la langue française en Ontario.

Renseignements :

John Inca Anderson

Secrétariat – APF Ontario

a/s Direction du protocole parlementaire et des relations publiques

Bureau 191, Assemblée législative de l'Ontario

Toronto ON, M7A 1A2

(416) 325-7500



CIDEC 2011 : UN SUIVI PARLEMENTAIRE SUR LA CONVENTION DE L'UNESCO

Une conférence d'envergure à Québec

L'adoption puis l'entrée en vigueur de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) représentent de grandes réussites pour la Francophonie et constituent une étape cruciale dans l'émergence d'un droit culturel international. Les parlementaires, qui ont joué un rôle déterminant

dans ce processus, se doivent de poursuivre leur engagement au cours de la phase de mise en œuvre de cette Convention qui vise à développer et consolider des secteurs culturels dans leurs sociétés respectives.

C'est dans ce contexte que, lors de mon élection à titre de président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en juillet 2009, à Paris, j'ai proposé l'organisation d'une Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEC).



| Monsieur Yvon Vallière, député de Richmond et président de l'Assemblée nationale du Québec



L'Assemblée nationale du Québec, en étroite collaboration avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), accueillera donc cette conférence d'envergure internationale qui se tiendra à Québec les 2 et 3 février 2011. La conférence réunira quelque 250 participants en provenance d'Afrique, des Amériques, d'Europe et d'Asie (présidents d'assemblée, parlementaires et experts). Plusieurs organisations interparlementaires seront également invitées à titre d'observateurs, de même que des représentants de la société civile.

Des partenariats internationaux ont déjà été sollicités à cette conférence, parmi ceux-ci l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Lors d'une rencontre tenue en décembre 2009, j'ai eu l'honneur de présenter le projet au Secrétaire général de la Francophonie, monsieur Abdou Diouf, qui a accueilli l'initiative avec enthousiasme.

Pour une promotion efficace de la Convention

La CIDEC a pour objectif de dresser un bilan de la mise en œuvre de la Convention, cinq années après son adoption. De plus, elle vise à outiller les parlementaires de l'espace francophone afin qu'ils puissent promouvoir la Convention dans leur Parlement, auprès de leur gouvernement et de la société civile. Je souhaite qu'émerge de ces travaux

une stratégie mobilisatrice qui assurera non seulement l'application de la Convention par les États, mais qui contribuera aussi au renforcement de secteurs culturels dynamiques dans les pays de l'espace francophone.

En outre, cette Conférence sera une plateforme d'information et d'échange de bonnes pratiques favorisant la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. À ce titre, différents outils mis de l'avant dans l'espace francophone sur les plans réglementaire et législatif ainsi qu'en matière d'aides publiques seront étudiés.

Parallèlement à la CIDEC, se dérouleront d'autres réunions statutaires de l'APF, soit la Conférence des présidents de section de la Région Amérique (30 janvier 2011), la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (30 et 31 janvier 2011) et la réunion du Bureau (1^{er} février 2011).

Je vous invite donc tous, parlementaires de la Région Amérique, à venir à Québec en février 2011 afin de participer à cette Conférence.

Yvon Vallières,
Président de l'Assemblée nationale du Québec et
Président de l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie



CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2011

Activités	Dates	Lieux
Conférence des présidents de section (CPS), Région Amérique	Janvier 2011	Québec
Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles	Janvier 2011	Québec
Bureau de l'APF	Février 2011	Québec
Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles	Février 2011	Québec
Commission politique	Hiver-printemps 2011	Bruxelles (Belgique)
Commission des affaires parlementaires	Hiver-printemps 2011	Clermont-Ferrand (France)
XXXVII^e Session de l'APF	Juillet 2011	Kinshasa (République démocratique du Congo)

D'autres activités seront annoncées ultérieurement.



BUREAUX DES SECTIONS

CHARGÉ DE MISSION AMÉRIQUE

Monsieur Jean-Marc Lalonde

Bureau 191
Toronto (Ontario) M7A 1A2
CANADA
Téléphone : (416) 325-7514
Télécopieur : (416) 325-7489

SECRÉTARIAT DE LA RÉGION AMÉRIQUE

Monsieur Dominic Dumont

Secrétaire régional Amérique
1020, rue des Parlementaires, 6^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA
Téléphone : (418) 643-7391
Télécopieur : (418) 643-1865
ddumont@assnat.qc.ca

ALBERTA

*Président***Monsieur Kenneth R. Kowalski**

Assemblée législative de l'Alberta
Édifice du Parlement, Bureau 325
10800, 97^e avenue
Edmonton (Alberta) T5K 2B6
CANADA
Téléphone : (780) 427-2480
Télécopieur : (780) 427-5688

*Secrétaire administrative***Madame Louise Lepage-Kamuchik**

Annexe législative, Pièce 801
9718, 107^e rue
Edmonton (Alberta) T5K 1E4
CANADA
Téléphone : (780) 427-2480
Télécopieur : (780) 427-5688
louise.kamuchik@assembly.ab.ca

CANADA

*Présidente***Madame Andrée Champagne**

Parlement du Canada
140, rue Wellington, pièce 700
Ottawa (Ontario) K1A 0A4
CANADA
Téléphone : (613) 995-3999
Télécopieur : (613) 995-4034

*Secrétaire administratif***Monsieur François Michaud**

Parlement du Canada
131, rue Queen, Pièce 5-18
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
CANADA
Téléphone : (613) 995-9560
Télécopieur : (613) 995-0212
michaf@parl.gc.ca



COLOMBIE-BRITANNIQUE*Président***Monsieur Norm Letnick**

Assemblée législative, Colombie-Britannique
Parlement de la Colombie-Britannique
Annexe de l'Est
Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
CANADA
Téléphone : (250) 953-5144
Télécopieur : (250) 387-9100

*Secrétaire administratif***Monsieur Robert Vaive**

Assemblée législative, Colombie-Britannique
Bureau 221
Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
CANADA
Téléphone : (250) 387-3785
Télécopieur : (250) 387-0942
robert.vaive@leg.bc.ca

HAÏTI*Président*

Vacant

Palais législatif
Cité de l'Exposition
Avenue Marie-Jeanne
Port-au-Prince
HAÏTI

Secrétaire administratif

Vacant

Palais législatif
Cité de l'Exposition
Avenue Marie-Jeanne
Port-au-Prince
HAÏTI

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD*Présidente***Madame Cynthia Dunsford**

C.P. 2890
Immeuble Coles
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 8G5
CANADA
Téléphone : (902) 368-4330
Télécopieur : (902) 368-4348
cldunsford@gov.pe.ca

*Secrétaire administrative***Madame Melissa Keefe**


Assemblée législative
Province House, C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
CANADA
Téléphone : (902) 620-3764
Télécopieur : (902) 368-5175
mmkeefe@gov.pe.ca

LOUISIANE*Président***Monsieur Éric LaFleur**

Le Centre International de Lafayette
735, rue Jefferson
Lafayette, LA 70501
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (337) 291-5474
Télécopieur : (337) 291-5480

*Secrétaire administratif***Monsieur Philippe Gustin**

Le Centre International de Lafayette
735, rue Jefferson
Lafayette, LA 70501
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (337) 291-5474
Télécopieur : (337) 291-5480
pgustin@lafayettegov.net



MAINE*Président***Monsieur John Martin**

P.O. Box 250
Eagle Lake, ME 04739
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (207) 631-7666
jlmartin@maine.edu

MANITOBA*Présidente***Madame Sharon Blady**

Assemblée législative du Manitoba
Palais législatif, bureau 251
450, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA
Téléphone : (204) 945-0932

*Secrétaire administrative***Madame Monique Grenier**

Assemblée législative du Manitoba
Palais législatif, bureau 251
450, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA
Téléphone : (204) 945-0796
Télécopieur : (204) 945-0038
monique.grenier@leg.gov.mb.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK*Président***Monsieur Roy Boudreau**


Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
706, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 1C5
CANADA
Téléphone : (506) 453-2506
Télécopieur : (506) 453-7154

*Secrétaire administrative***Madame Loredana Catalli Sonier**

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
706, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 1C5
CANADA
Téléphone : (506) 453-2506
Télécopieur : (506) 453-7154
l.catalli.sonier@gnb.ca

*Secrétaire administrative adjointe***Madame Janet Trail**

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
706, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 1C5
CANADA
Téléphone : (506) 453-2506
Télécopieur : (506) 453-7154
janet.trail@gnb.ca



NOUVELLE-ÉCOSSE*Président***Monsieur Michel P. Samson**

Section de la Nouvelle-Écosse
Édifice Denis, 7^e étage
1740, rue Granville
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T3
CANADA
Téléphone : (902) 424-3955
Télécopieur : (902) 428-0124

*Secrétaire administrative***Madame Vaughne Madden**

Section de la Nouvelle-Écosse
Édifice Denis, 7^e étage
1740, rue Granville
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T3
CANADA
Téléphone : (902) 424-3955
Télécopieur : (902) 428-0124
maddene@gov.ns.ca

ONTARIO*Président***Monsieur Jean-Marc Lalonde**


Assemblée législative de l'Ontario
Bureau 191
Toronto (Ontario) M7A 1A2
CANADA
Téléphone : (416) 325-7514
Télécopieur : (416) 325-7489

*Secrétaire administrative***Madame Deborah Deller**

Assemblée législative de l'Ontario
Bureau 191
Toronto (Ontario) M7A 1A2
CANADA
Téléphone : (416) 325-7514
Télécopieur : (416) 325-7489

*Secrétaire administratif adjoint***Monsieur John Inca Anderson**

Assemblée législative de l'Ontario
Bureau 191
Toronto (Ontario) M7A 1A2
CANADA
Téléphone : (416) 325-7514
Télécopieur : (416) 325-7489
john_anderson@ontla.ola.org



QUÉBEC*Président***Monsieur Yvon Vallières**

Président de l'Assemblée nationale du Québec
1020, rue des Parlementaires, 6^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA
Téléphone : (418) 643-7391
Télécopieur : (418) 643-1865

*Secrétaire administratif p.i.***Monsieur Daniel Cloutier**

Assemblée nationale du Québec
Édifice Jean-Antoine Panet
1020, rue des Parlementaires, 6^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA
Téléphone : (418) 643-7391
Télécopieur : (418) 643-1865
danielcloutier@assnat.qc.ca

*Secrétaire régional Amérique***Monsieur Dominic Dumont**

Assemblée nationale du Québec
Édifice Jean-Antoine Panet
1020, rue des Parlementaires, 6^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA
Téléphone : (418) 643-7391
Télécopieur : (418) 643-1865
ddumont@assnat.qc.ca

SASKATCHEWAN*Président***Monsieur Warren McCall**

Assemblée législative de la Saskatchewan
Bureau 150
Regina (Saskatchewan) S4S 0B3
CANADA
Téléphone : (306) 787-8276
Télécopieur : (306) 787-7905

*Secrétaire administratif***Monsieur Kenneth Ring**

Assemblée législative de la Saskatchewan
Bureau 239
Regina (Saskatchewan) S4S 0B3
CANADA
Téléphone : (306) 787-2298
Télécopieur : (306) 787-1246
kring@legassembly.sk.ca

*Secrétaire administrative adjointe***Madame Monique Lovatt**

Assemblée législative de la Saskatchewan
Bureau 239
Regina (Saskatchewan) S4S 0B3
CANADA
Téléphone : (306) 787-2277
Télécopieur : (306) 787-1246
mlovatt@legassembly.sk.ca



NOTE DE LA RÉDACTION

Le *Bulletin Amérique* est un recueil d'articles soumis par les différentes sections de la Région Amérique de l'APF. Il est permis de citer le *Bulletin Amérique* à condition d'en divulguer la source. Le *Bulletin Amérique* bénéficie du dépôt légal.

Tous les numéros de *Bulletin Amérique* sont également disponibles électroniquement sur le site de la Région Amérique : www.regionamerique-apf.org

Coordonnateur parlementaire :	Jean-Marc Lalonde Chargé de mission Amérique
Coordonnateur :	François Michaud Secrétaire administratif de la Section canadienne Téléphone : (613) 995-9560 Télécopieur : (613) 995-0212 Courriel : michaf@parl.gc.ca
Collaborateurs :	Martin Chayer Étudiant aux Affaires internationales et interparlementaires Téléphone : (613) 943-5297 Télécopieur : (613) 995-0212 Courriel : chayem@parl.gc.ca mchay071@uottawa.ca
	Dominic Dumont Secrétaire régional Amérique Téléphone : (418) 643-7391 Télécopieur : (418) 643-1865 Courriel : ddumont@assnat.qc.ca
Secrétariat :	Patricia Tremblay Adjointe administrative de la Section canadienne Téléphone : (613) 943-1790 Télécopieur : (613) 995-0212 Courriel : trembpat@parl.gc.ca

Les extraits d'articles ou d'ouvrages sont publiés dans le *Bulletin Amérique* avec la permission de l'auteur.

Le *Bulletin Amérique* est publié par la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).



